

Dépôt : Joëlle Welfring
HA Politique anti-nucléaire
30.10.2025

2

MOTION

relative à la politique du Luxembourg en matière de l'énergie nucléaire face aux évolutions européennes et transfrontalières

La Chambre des Député.e.s,

- **considérant** le procédé vivement contesté de la Commission européenne, entamé le 31 décembre 2021, introduisant par acte délégué complémentaire la classification du nucléaire comme instrument clé de la transition vers la neutralité climatique ;
- **considérant** que la classification du nucléaire comme « activité durable » au titre de la taxonomie européenne mobilisera davantage d'investissements privés en faveur du nucléaire, détournant ainsi une partie de ces financements des sources d'énergie renouvelables et amoindrissant leur potentiel ainsi que leur pertinence stratégique ;
- **considérant** la prise de position du Premier ministre lors d'une réunion conjointe du 27 mars 2024, selon laquelle « le Gouvernement est d'avis que l'énergie nucléaire n'est – à ce stade – pas une énergie verte et qu'il faut s'engager massivement dans les énergies renouvelables » ;
- **considérant** que le gouvernement a identifié, dans son accord de coalition 2023-2028, l'exploitation des réacteurs nucléaires de proximité, notamment Cattenom, Tihange et Doel, comme un risque pour la sécurité nationale ;
- **considérant** que le Luxembourg a mené par le passé une politique résolument anti-nucléaire, motivée par des préoccupations quant à la fiabilité de cette technologie, aux surcoûts récurrents des projets nucléaires, ainsi qu'aux conséquences néfastes et durables des déchets radioactifs sur la santé humaine et l'environnement, une position affirmée non seulement dans les discours publics, mais également traduite par des mesures concrètes ;
- **considérant** qu'un accident nucléaire à proximité du Luxembourg aurait des conséquences désastreuses pour la population et menacerait l'existence même du pays ;

invite le gouvernement à

- demander l'inscription, à l'ordre du jour d'un prochain Conseil des ministres de l'Énergie de l'UE, un débat sur la classification du nucléaire, en coordination avec les États partageant la même position, afin de convaincre les États membres favorables au nucléaire de reconsidérer leur approche ;
- renforcer la coopération en matière de sécurité nucléaire, notamment avec des pays européens partageant les mêmes préoccupations, afin de garantir une préparation adéquate face aux risques nucléaires persistants au sein de l'Union européenne ;
- continuer les investissements nationaux dans les énergies renouvelables, ainsi que dans la recherche et le développement de ces derniers, afin de ne pas créer des dépendances à l'énergie nucléaire et d'offrir une alternative solide et compétitive en cas de maintien de la classification du nucléaire comme « durable » dans la taxonomie européenne.



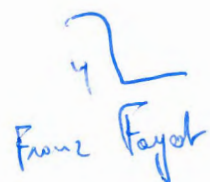
Marc Goergen



Jølle Ulfving



David
Wagner



Franz Fajoh